



Commission : Association intercommunale de distribution d'eau de Vusery ; AIDEV

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Si je n'ai pas rapporté lors des années précédentes, c'est que l'activité était mince ; et Michel Rosset, municipal, préside le comité directeur ; il a toujours apporté à ce conseil les dernières informations.

En tant que membre de la commission de l'AIDEV, nommé par le conseil, je vous expose les grandes lignes des activités que j'ai eues l'occasion de conduire durant les 12 derniers mois.

But de l'association : fourniture en gros aux communes membres de l'eau nécessaire à la distribution d'eau potable et à la défense incendie.

La distribution en interne au sein des communes membres continue d'être effectuée par les communes membres.

Outre la commune de Montanaire, les communes de Boulens, Bussy-sur-Moudon, Villars-le-Comte, sont membres de l'association ; les communes de Lucens et Moudon pour une partie de leur territoire proche du futur réseau de l'AIDEV sont également membres.

Avant de pouvoir reprendre et amener de l'eau à ces membres, l'AIDEV doit d'abord réaliser un réseau d'interconnexion entre les réseaux existants.

But de la commission : Le Conseil intercommunal joue dans l'association le rôle de Conseil communal dans la commune. Il est composé de délégués de toutes les communes membres de l'Association.

Membres de la commission représentant les intérêts de Montanaire : les personnes suivantes font partie de la commission :

- Valentin Pidoux
- Pascal Crisinel
- Charles-Nicolas Jaton, suppléant

Je fonctionne également à la commission de gestion de l'AIDEV.

Activités et décisions prises :

- Après quelques années de veilles actives dues à l'incertitude du chlorothalonil, le comité de direction a choisi de revoir le projet et opté pour une solution à « double conduite » plutôt qu'une seule conduite à double flux ; autrement dit, initialement, il était imaginé de traiter les eaux à la source quitte à créer plusieurs stations de filtrage ou de traitement ; le projet actuel vise à d'abord pomper les eaux vers une station de traitement, puis d'appliquer un concept approprié en fonction des substances indésirées ; cette solution à priori plus onéreuse a le mérite d'être adaptative en fonction des composés chimiques rencontrés ou autres molécules encore non identifiées aujourd'hui.
- L'année dernière, a été adopté les travaux pour relier le village d'Oulens-sur-Lucens (fusionné en 2011 avec Lucens) au réservoir de Villars-le-comte pour CHF 731'000.- ; ces travaux sont en cours et devraient s'achever très prochainement ; le village de Oulens n'a pas de réseau de distribution d'eau ; chaque maison possède sa propre source ; bientôt, il faudra utiliser l'imparfait.
- A également été adopté un préavis de CHF 100'050.- pour le concept de protection des sols ; ceci vise à effectuer une centaine de sondages le long des 40 km de fouilles et de s'assurer de la géologie rencontrée ; le cas échéant, un tracé sera modifié, la creuse adaptée aux conditions rencontrées.
- Ces premiers travaux sont actuellement financés par des versements anticipés des communes de Lucens et Moudon.



- Le projet global est actuellement en consultation préalable auprès des services de l'état de Vaud ; la mise à l'enquête du projet est prévue pour la fin de l'année.
- Pour la réalisation, il est prévu de découper le projet en 5 lots ; ces lots pouvant être échelonnés dans le temps.

Perspectives et enjeux pour la commune : estimé à 20 millions de francs, une subvention de 27 % est attendue.

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Rapporteur : Pascal Crisinel